

LA MUNICIPALITÉ DE CANTLEY ADHÈRE À « CHANGEZ D’AIR » :
PROGRAMME DE RETRAIT ET DE REMPLACEMENT DE VIEUX APPAREILS DE CHAUFFAGE AU BOIS

CANTLEY, 5 juin 2013 - Parce que la qualité de l’air, c’est important, la Municipalité de Cantley participe au programme et invite ses citoyens à profiter de la remise! Le programme « CHANGEZ D’AIR! » offre aux propriétaires d’un vieil appareil de chauffage au bois non certifié des incitatifs financiers pour le retirer ou le remplacer par un appareil de chauffage plus performant et certifié aux normes environnementales les plus récentes.

Les objectifs du programme sont d’encourager l’utilisation responsable du combustible bois avec des appareils plus efficaces et de meilleures pratiques de chauffage au bois, de réduire les émissions de particules fines, de diminuer de façon significative le nombre de journées de smog hivernal ou de mauvaise qualité de l’air, et de contribuer à augmenter l’efficacité énergétique des ménages québécois.

En remplacement d’un ancien appareil de chauffage au bois, la remise offerte est de 500 \$ lors de l’achat d’un appareil de chauffage d’appoint ou de 600 \$ lors de l’achat d’un appareil de chauffage central. Pour le remplacement du système d’évent, une remise additionnelle peut s’ajouter (jusqu’à 100 \$). À titre de municipalité participante, Cantley invite ses citoyens propriétaires d’un ancien appareil admissible à se prévaloir de cette remise et ainsi contribuer à l’amélioration de la qualité de l’air de notre communauté.

L’Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), basée à Saint-Léon-de-Standon, est gestionnaire du programme avec le soutien financier du ministère du Développement durable, de l’Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), de l’Association des professionnels du chauffage (APC) et des municipalités participantes du Québec.

Coordonnées du programme :
Site internet : www.changezdair.org
Téléphone (sans frais) : 1-855-702-7573
Courriel : info@changezdair.org

